

Initiation à la paléographie Française

Par Richard KREMPL



Janvier 2019

Table des matières

Généalogie, Paléographie Histoire	4
Une Initiation à la Paléographie Française	5
Avant-propos.....	5
1.- Le temps des parchemins (Fin XIV ^e siècle). L'écriture gothique.	12
2.- Du parchemin au papier - XV ^e siècle	15
3.- Le XVI ^e siècle – le moyen français	16
3.1.- Les difficultés récurrentes que nous allons rencontrer.	16
3.1.1.- D'ordre matériel :.....	16
3.1.2.- Gain de temps :.....	16
4.- Le XVII ^e siècle – le classicisme	18
5.- Essai de Méthodologie	21
1 ^{ère} Partie (suite) Initiation à la Lecture des Actes Écrits en Latin dans les Registres Paroissiaux.....	25
Avant-propos.....	26
6.- Introduction	28
7.- Les actes de baptême.....	29
7.1.- Les actes de baptême en français	29
7.2.- Les actes de baptême en latin.....	30
7.2.1.- Exemple 1.....	30
7.2.2.- Exemple 2.....	31
7.2.3.- Maintenant, nous sommes capables d'aller plus loin dans la compréhension des textes.	32
8.- Les actes de mariage.....	33
8.1.- Les actes de mariage en français.....	33
8.2.- Les actes de mariage en latin	34
8.2.1.- Exemple 1 - Acte « 1605 mariage de Pierre Gerberon et Françoise Menard ».....	34
8.2.2.- Exemple 2 - Acte « mariage du 18 janvier 1594 ».....	35
9.- Les actes de sépulture.....	36
9.1.- Les actes de sépulture en français	36
9.2.- Les actes de sépulture en latin - Acte « 1602 » :	37
10.- Glossaire	38
11.- Notes complémentaires.....	39
12.- Conclusion.....	40

Généalogie, Paléographie Histoire

Trois disciplines qui vont de concert.

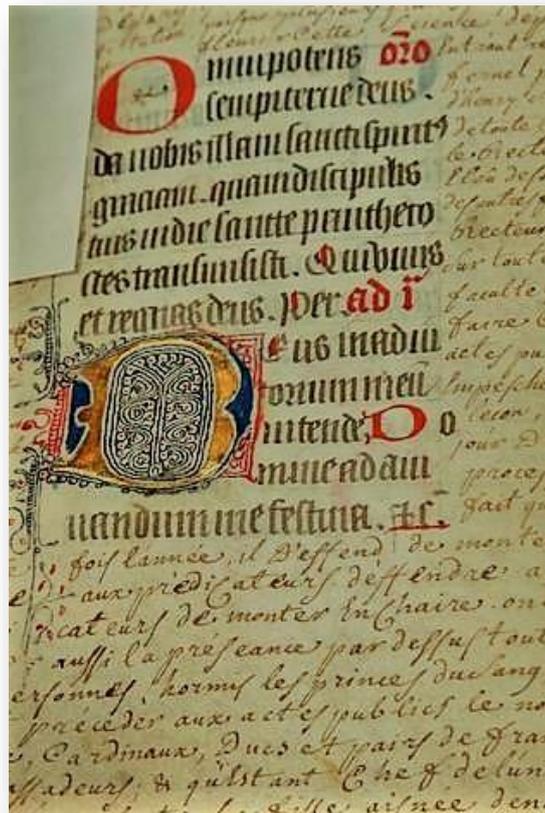
Résumé de la conférence présentée en janvier 2019 par Richard Kreml dans les locaux de Microtel 91 à Vigneux sur Seine relayée par Généanet auprès de ses membres.

GÉNÉALOGIE

du grec γενεά genea, « génération »
et λόγος logos, « connaissance »

PALÉOGRAPHIE

du grec palaios = ancien et graphein = écrire
est l'étude des textes manuscrits anciens.



Une Initiation à la Paléographie Française

Avant-propos.

Nous n'allons pas, aujourd'hui, en quelques pages, avoir la prétention d'instruire l'ensemble de ce propos ; mais de labourer ce vaste champ, tracer les sillons de ce qui germera au fur et à mesure de nos travaux.



Ambrumesnil (76)

Registre paroissial année 1642

Il n'y a pas si longtemps, la paléographie n'intéressait qu'un groupe assez restreint de personnes, surtout des universitaires, des historiens et des gens de lettres.

L'École des Chartes verra sa création sous la Restauration, le 22 février 1821, par l'ordonnance de Louis XVIII.

Une des raisons fut que les émigrés de retour, ne savaient plus lire les chartiers pour faire valoir leurs anciens droits.

Déjà, en ce 19^{ème} siècle naissant, la lecture des textes anciens posait problème.

Aujourd'hui, la paléographie – discipline récente – s'est répandue auprès d'un public plus large. Un succès qui s'explique :

D'une part, avec la numérisation des archives nationales, régionales, départementales auxquelles tout le monde peut avoir accès.

Et, subséquemment le net avec toutes ses possibilités. Une technologie avancée qui a permis à un grand nombre d'individus de toucher à cette autre discipline qu'est la généalogie.

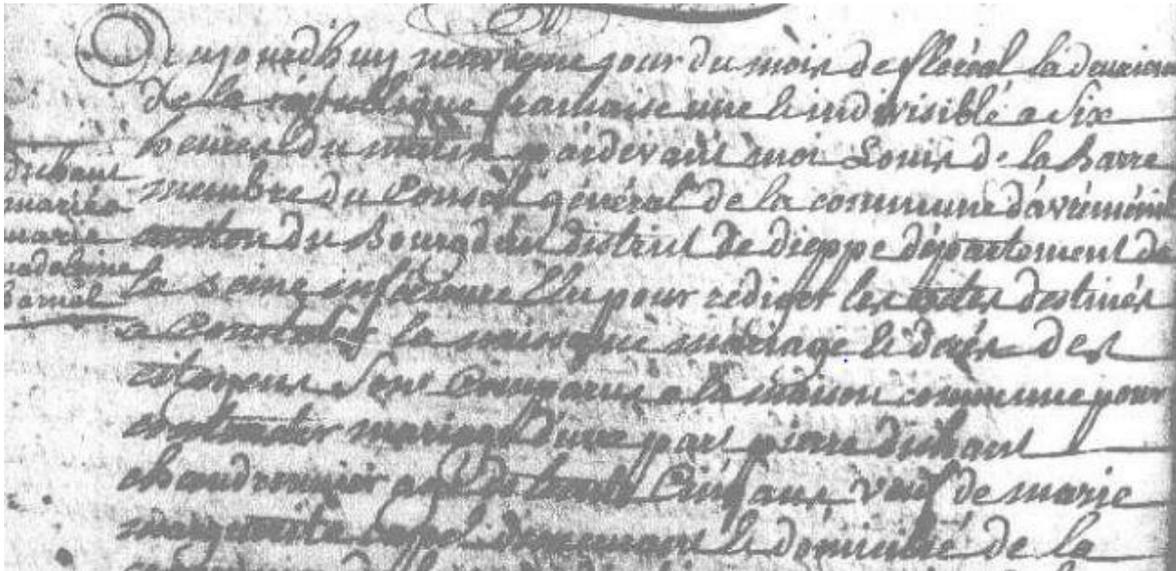
En avril 2010 selon une étude du journal *Le Monde*, 61 % des français se sont, plus ou moins, lancés dans une recherche généalogique concernant leur propre famille, mais également par intérêt pour un personnage historique, ou même, une histoire locale.

Ceci expliquant cela, un jeune généalogiste ne peut progresser sans une certaine connaissance en paléographie.

En effet, lorsque l'on démarre son arbre, la recherche sur des contemporains est relativement aisée. Jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, aux alentours de la Révolution Française, l'écriture est reconnaissable, comme nous pouvons le constater sur le document ci-après de 1793, extrait des Archives Départementales de Seine Maritime.

Mais, pour explorer et comprendre les siècles antérieurs, une approche ou une certaine connaissance en paléographie s'avère nécessaire.

(4E 00072 1793-1794 Avremesnil vue 17/81)



(4E 00072 1793-1794 Avremesnil vue 17/81)

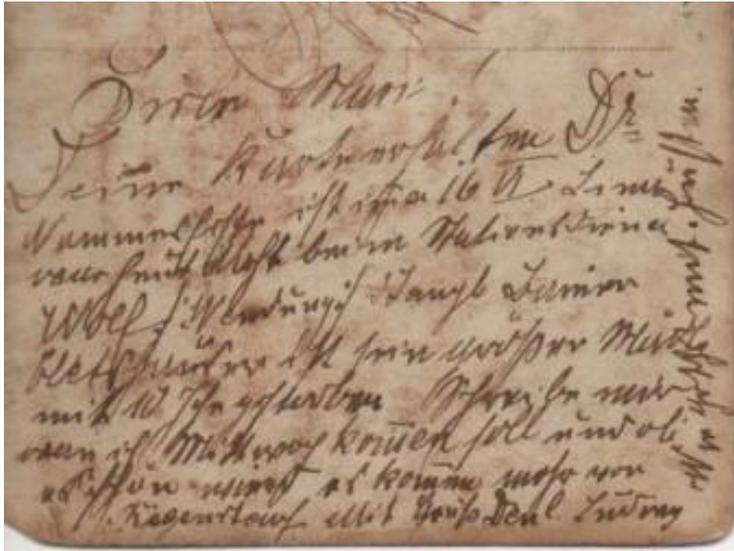
Ici, il s'agit du début de l'acte de mariage de Pierre Dichant (Deschamps) et de Marie Madeleine Hamel. Le texte se lit couramment, avec quelques rappels historiques liés à l'époque tel que le calendrier républicain. On peut même, à l'occasion, deviner les mots illisibles ; les majuscules et minuscules ne sont pas respectées ; les mots restent soudés, souvent la phonétique prime sur l'orthographe (Dichant pour Deschamps) ; absence de ponctuation, quelques lettres comme les "s", en fin de mot, ou la conjonction "et" ont une forme inhabituelle.

Mais, l'ensemble reste compréhensible.

Si en France, nous avons la possibilité de survoler deux siècles – l'écriture étant quasiment fixée à cette époque -, il en est autrement dans d'autres pays.

Nous avons l'exemple de l'Allemagne où, actuellement, un jeune allemand est incapable de lire un texte manuscrit écrit en Sütterlin ; écriture courante jusque, peu avant, la Seconde Guerre mondiale.

Ce pays a adopté l'écriture latine actuelle vers 1935 !



Ci-contre, dos d'une carte postale expédiée en 1912.
(Archives familiales de Richard)

Nous sommes en présence d'une cursive pointue, à l'opposé des rondeurs de la « caroline » que nous utilisons en France depuis plusieurs siècles.

Nous constatons que le style d'écriture évolue selon les pays au gré des politiques, des modes et des époques.

Il en était de même en France, comme nous pouvons le voir de l'époque mérovingienne à nos jours.

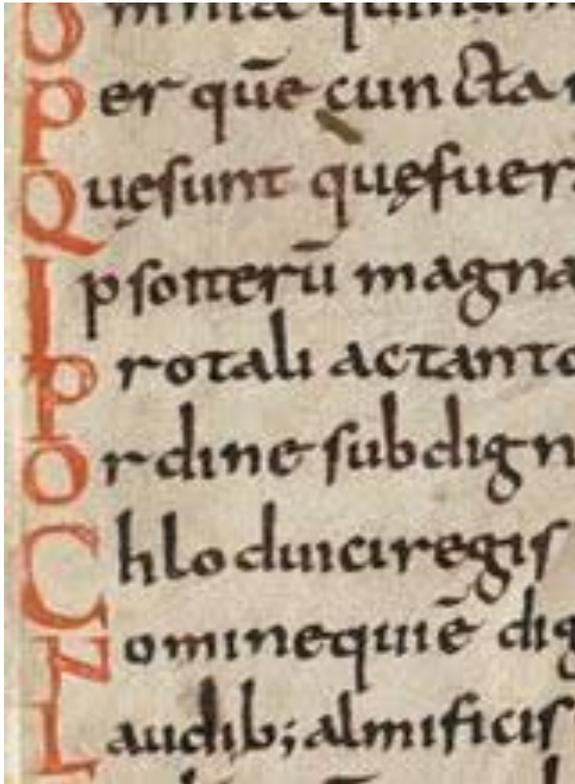


L'unciale mérovingienne, utilisée du IV^e au IX^e siècle, se dit être une dérivée de la cursive gallo-romaine.

Écriture d'église, elle n'est pas homogène et sera soumise aux influences scripturaires et artistiques régionales.

Devenue, à la longue, peu lisible, elle sera détrônée par la caroline.

L'unciale préfigure la caroline qui prendra forme avec Pépin le Bref.



En 887, Charlemagne, fils de Pépin le Bref, impose, dans son empire, la caroline qui répond à un souci de clarté et de meilleure compréhension.

La minuscule caroline ronde et lisible avec ses espacements, sera utilisée jusqu'aux XI^e-XII^e siècle.

À partir du XI^e siècle, la caroline deviendra plus pointue et les lettres plus serrées.

L'écriture gothique va naître par souci d'économie.

Pour des raisons purement économiques, le gothique prendra son envol du XI^e au XII^e siècle, il connaîtra son âge d'or du XIII^e au XIV^e siècle.

Auparavant, les actes étaient rédigés, entre autres, sur papyrus ; mais, avec l'effondrement du monde occidental au haut moyen-âge, le prix de ce matériau en provenance d'Égypte devient inabordable. Et plus encore, à partir du VIII^e siècle, les arabes tariront cette source.

Il fallut avoir recours au parchemin. Une belle bible demandant 500 peaux de moutons, il fallut adopter l'écriture adéquate.



Bible de Hambo, 1255, BB royale de Copenhague

Le gothique plus anguleux, aux lettres serrées et calibrées, plus économe en parchemin répondait à la demande.

Dans les scriptoria, les moines s'appliquaient à recopier uniformément les mêmes textes, à partir de codex.

Les scribes, ou plutôt des copistes, si l'on peut dire, furent les machines à écrire de l'époque, avec pour conséquence une écriture stéréotypée et impersonnelle.

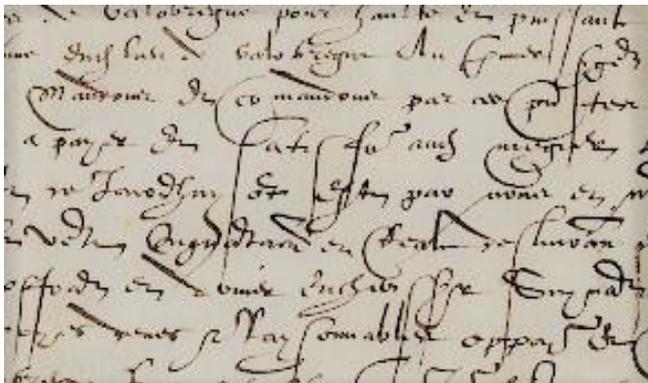
L'invention de l'imprimerie, au XV^e siècle, et l'arrivée dans les ports italiens d'un autre support, plus adapté et moins onéreux : le papier venu de Chine via les arabes, chamboulera ce bel ordonnancement.

En 1455, Gutenberg, avec son atelier de typographie, va libérer la main du scribe. Celui-ci pourra s'adonner à son art.

L'écriture cursive évolue en se personnalisant. L'écriture gothique impersonnelle, utilisée jusqu'alors dans les manuscrits médiévaux, cède la place à une écriture caroline cursive plus personnelle et agréable à l'œil.

La caroline est remise en vigueur par des maîtres italiens, sous le nom de cursive humanistique, par opposition au gothique, la langue des goths (des barbares).

La caroline perdurera ; elle est toujours utilisée, en France, de nos jours.



L'écueil de « l'humanistique », c'est d'avoir libérée la main du scribe.

De « machine » à reproduire à l'identique un même texte, il est devenu artiste.

L'écrivain a embelli sa calligraphie, donné sa marque personnelle. Ce qui porte, souvent, à interprétation.

L'écriture est devenue personnelle, chaque écrivain y met sa touche personnelle.

Pour résumer :

Si l'écriture, depuis la fin du 18^{ème} siècle paraît plus ou moins établie dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui, nous constatons que la graphie n'a jamais été figée et a fortement évolué au fil du temps.

Notre jeune généalogiste qui n'a pas fait l'École des Chartes, en remontant le temps, va se confronter à la lecture des écrits anciens sur les registres paroissiaux, les documents notariaux et autres ... sans perdre de vue que chaque scribe rajoute sa touche personnelle.

Et des pièges ! ... Il y en a des pièges à déjouer !

Comment va s'en sortir notre chercheur, au fur et à mesure, de la complexité de ses avancées ?

Si, celui-ci part du XXI^e siècle pour remonter chronologiquement aux siècles précédents, nous prendrons le chemin inverse pour saisir l'évolution des formes des lettres et la bonne lecture des documents.

En effet, les scribes appartiennent à des écoles de leur temps. Les habitudes changent, au fil du temps et des modes, mais, les élèves conserveront des acquis précédents, en dépit des évolutions.

Les élèves deviendront Maîtres, à leur tour, et leurs élèves, tout en suivant les principes de la nouvelle écriture conserveront quelques bribes du passé.

C'est ce mouvement évolutif que nous essayerons d'appréhender dans cet exposé à partir du 14^{ème} siècle jusqu'au 18^{ème}, avec un essai de méthodologie pour parvenir à décrypter les textes.



1.- Le temps des parchemins (Fin XIVe siècle). L'écriture gothique.

Il s'agit, dans ce chapitre, d'appivoiser cette écriture, et d'en tirer quelques enseignements. Nous aurons l'occasion, en cours d'année, d'élargir le débat et d'y consacrer quelques séances de travail.



Et de franchise viēt contre duntier.
Franchise vit premierement
 Contre duntier molt franchement
 Qui trop est fel et oultrageux.
 Par semblant fier et couraigeux.
 En son point tint vne massue.

Co(mm)e(nt) fra(n)chise vie(n)t contre du(n)tier

Franchise vi(en)t premierem(an)t ...
 Co(n)tre du(n)tier molt fra(n)che....
 Qui trop est tel et oultrageux.
 Parsemble(n)t fier et courageux.
 En son poi(n)ct tint une massue.

Comment Franchise vient contre Duntier.

Franchise combat premièrement ...
 Contre Duntier moult franchement ...
 Qui trop est tel et oultrageux. ...
 Parsemblant fier et courageux ...
 En son point tint une massue ...



Pour faire au roy le bien venant.
 Comment dunoyz brézé et largentier
 vindrent au deuant du roy.
Ledit dunoyz estoit monte.
 Sur vng cheual plaisant a l'œil.

Co(m)ment Dunoyz, Brézé et Largentier vindrent au devant du roy.

Ledit Dunoyz estait monté
 Sur ung cheval plaisant a lueil.

Comment Dunoyz, Brézé et Largentier vindrent au devant du roy.

Ledit Dunoyz était monté
 Sur un cheval plaisant à l'œil.

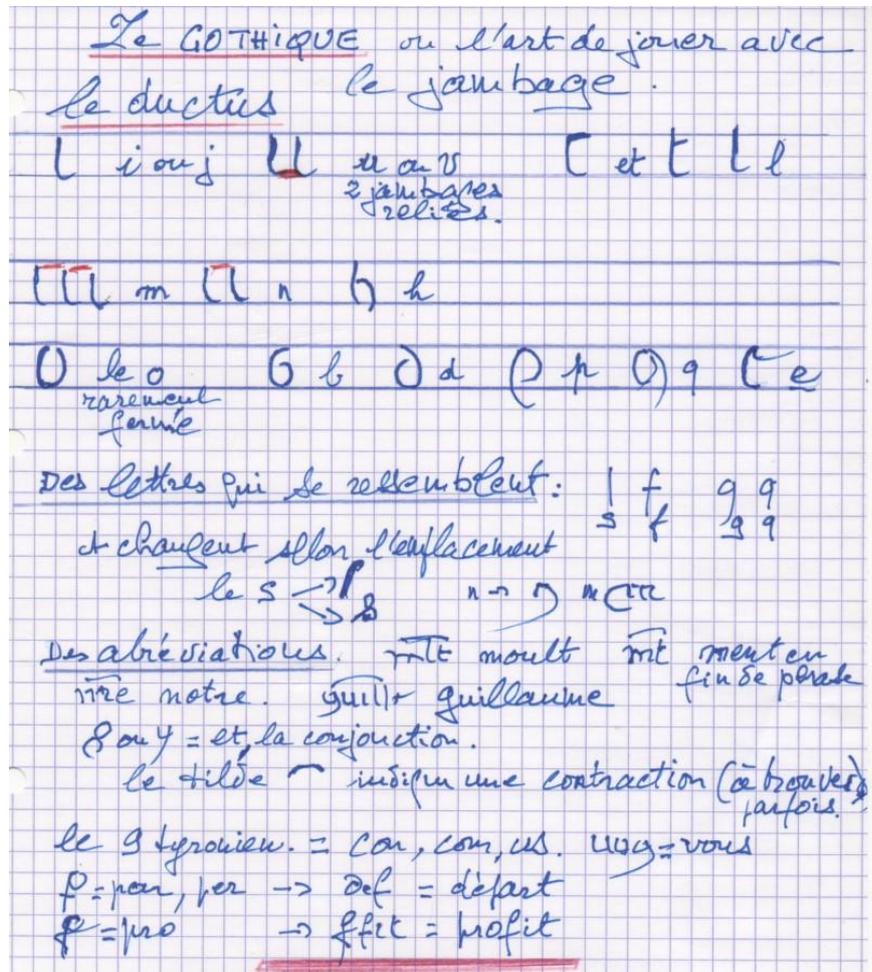
Pêle-mêle, nous trouvons :

- des tildes ou titulus - un trait – au-dessus d'un mot. Le tilde signale une contraction.

Comment	Franchise 2 pré-noms	Duntier	parsemlant

- Des abréviations (la conjonction et).
- Des mots anciens moult (beaucoup) ; des lettres qui se ressemblent et d'autres inconnues de nos jours.
- Manque de ponctuation et non-respect des majuscules.

Mais, dans l'ensemble, et la pratique aidant, la lecture reste aisée.

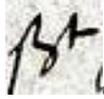


Pourtant, certaines formes de lettres, comme le « c » auront cours jusqu'au 18^{ème} siècle.



chacun

Et aujourd'hui encore des abréviations comme :

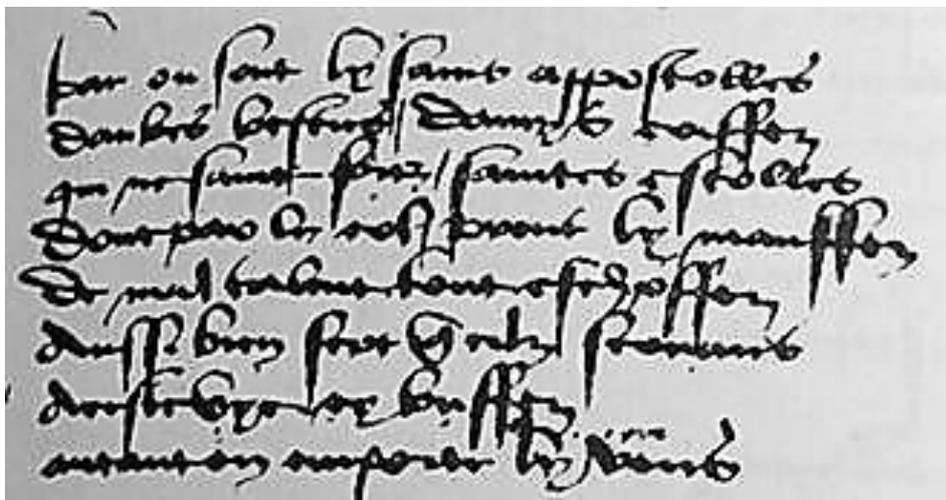


St, Saint

traverseront les siècles jusqu'à nous.

Quant à la cursive gothique en vieux français nous nous référons à notre poète François Villon (1431- >1463), avec *La Ballade en vieil langage François*.

Villon s'exprimait en moyen français. Par nostalgie, sans doute, il nous gratifie de ce beau poème, dans un parler et un écrit en vieux français que ses contemporains ne pratiquaient plus.



Voici le texte² et sa transcription en français moderne :

Car, ou soit ly sains apostolles,	Car même sa sainteté le pape
D'aubes vestuz, d'amys coeffez,	Vêtu d'une aube et coiffé d'un amict,
Qui ne saint fors saintes estolles	Qui ne ceint rien d'autre qu'une sainte étole
Dont par le col prent ly mauffez,	Que le Malin lui saisit au cou,
5 De mal talent tout eschauffez,	Animé d'une intention mauvaise,
Aussi bien meurt que cilz servans,	Meurt comme ce serviteur-là,
De ceste vie cy bouffez :	D'un souffle emporté de cette vie :
Autant en emporte ly vens.	Autant en emporte le vent.



2.- Du parchemin au papier - XV^e siècle

Nous traverserons ce 15^{ème} siècle toujours en compagnie de notre turbulent poète :



Épitaphe dudit Villon
freres humains qui apres nos vilces
Navez les cueurs contre nos endurees
Car se pitte de nos pourcez aiez
Dieu en aita plusost de bons merces
Pous nous hoies cy ataches enq s'p
Quat de la char q trop auos nourie
Ellest pieca dejourtee et pourrie
et nos os deyens cedies a pouldie
De nostre mal personne ne se n'ie
Mais priez dieu que tous nous vueil
se absouldie
gulf.

Se freres vo' clamoins pas ne deuez
Avoir desdaing quoy q' fumes ocis
Par iustice toute fois vous saues
Que to' s'oes n'ist pas bon sens rassis
Excuses no' puis que s'omes transis
Enuers le filz de la Vie:ge marie
Que sa geure ne soit pour nous tarie
Nous preseruat de infernale fouldie
Nous s'ontes mors ame ne nois harie
Mais priez dieu que tous nous vueil
se absouldie

La pluye nous a buez et laues
Et le soleil deseches et noirciz
Pics corbeauls no' ont les yeus can
Et arache la barbe a les sourciz
Jamais nul t'eps no' ne s'omes rassis
Dus ca puis la comme se vent harie
A son plaisir sans cesser nous charie
Pl' decettes doi seauls q' dez a coul'die
Homme icy na p'oit de inoquerie
Mais priez dieu que tous nous vueil
se absouldie

Pince lesus qui sur tous seigneurie
Gardez que ser nait de nos la maistrie
Nul n'ait que faire ne que fouldie
Ne soles donc de nostre confratrie
Mais priez dieu que tous nous vueil
se absouldie

Épitaphe de Villon - Ballade des Pendus édition de 1489

Au XV^e siècle, l'impression gothique, tout comme la cursive « *sis trois pendus* » de l'épitaphe ont peu évolué.

On y retrouve, en exemples :

no⁹ nous (avec le 9 tironien), **pouurez** pauvres (ou les « u » = « v »)

Villon Villon (un nom propre sans majuscule, un « V » qui ressemble à un « b »)

plustost plutôt (où notre accent circonflexe remplace l'ancien « s »)



3.- Le XVI^e siècle – le moyen français

Pour situer l'époque.



François 1^{er}



Montaigne



Rabelais

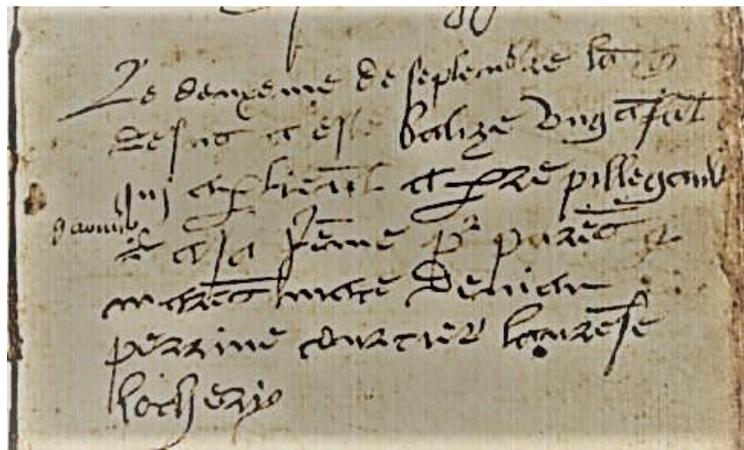
3.1.- Les difficultés récurrentes que nous allons rencontrer.

3.1.1.- D'ordre matériel :

- Le papier, certes, est moins cher que le parchemin mais il a un coût, comme l'encre et sont de plus ou moins bonne qualité.
- Utilisation de la plume d'oie plus ou moins bien taillée.

3.1.2.- Gain de temps :

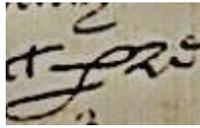
- D'où l'usage de la sténo qui se poursuit ; le tilde et les abréviations subsistent ainsi que bon nombre de points vus précédemment.



(1574 à Château-Gontier)

Le deuxième de septembre l'an (tilde) que
desus a esté batizé ung enfant (2 tildes)
qui appartenant (tilde) à Pierre Pillegault et
à sa femme (tilde) pour parain (tilde) et
maraines (tilde) Macé Deniau
Perrine Courcier Louize femme (tilde)
Locherie

Nous avons comme le siècle précédent des abréviations tironiennes :

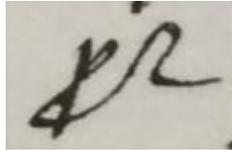


Pierre

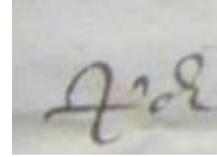


pour

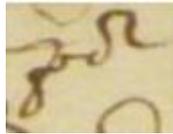
que l'on retrouvera encore au 17^{ème} siècle, exemples ci-dessous.



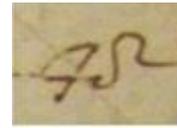
« procureur » 1611



« pour » 1641



« pour » 1643



« pour » 1643

Ainsi, des abréviations peuvent avoir plusieurs significations qu'il faut savoir interpréter en fonction du texte.

« Procureur » se lira plus fréquemment dans des actes notariés ou de justice plutôt que dans les registres paroissiaux.

L'adverbe "*pour*" s'écrit différemment, à une même époque, selon les scribes, et peut porter à confusion avec "procureur". Mais nous aurons l'occasion d'y revenir.

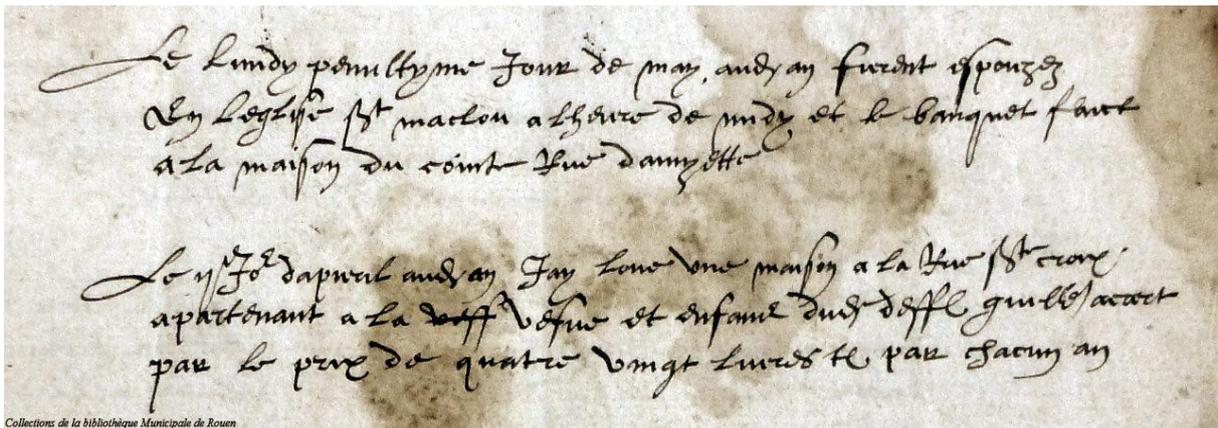


4.- Le XVIIe siècle – le classicisme

Pour situer la période, nous sommes à l'époque de Mazarin, des mousquetaires, de Corneille.



Nous avons vu, précédemment, qu'au fil du temps, la graphie a changé. Nous présentons, ci-après deux textes de cette époque pris dans les archives de Rouen.



Collection: de la bibliothèque Municipale de Rouen

Transcription texte 1 :

Le lundy pénultième jour de mars audy an furent espouzez en l'église St maclou à l'heure de midy et le banquet faict à la maison du comte Rue (davuzette?)

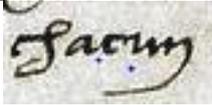
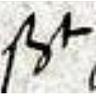
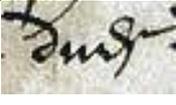
Le lundy pénultième jour de mars au dit an se marièrent en l'église St Maclou à l'heure de midi et le banquet servi à la maison du comte rue (Davuzette?)

Transcription du texte 2 :

Le deuxième jour d'avril audit an jay loué une maison à la Rue Ste croix appartenant à la vefve et enfans dudit deff(unt) Guill(aum)e (...) par le prix de quatre vingt livres tx (*tournois*) par chacun an

*Le deux avril dudit an, j'ai loué une maison rue Ste Croix appartenant à la veuve et enfants dudit défunt guillaume (...)
pour le prix de quatre vingt livres tournois par an.*

Nous balançons entre deux types d'écriture. Les transitions sont longues.

				
chacun	Rue	St (saint)	veuve	dudit

Comment s'y prendre pour lire ces écrits aux différentes époques ? C'est ce que nous proposons de découvrir dans le chapitre suivant.

Résumé :

La Graphie ne change pas du jour au lendemain, en fonction des modes.

Elle connaît des évolutions successives, et en ce début du 17^o siècle, d'anciennes formes, héritées du gothique, persistent, qui renseignent sur le mouvement de la plume et aident à la formation et compréhension des mots.

Elle permet également de dater un manuscrit.

Il existe de nombreux livres traitant de la paléographie et des lettres, mais, rien ne vaut un travail personnel et l'expérience pour progresser.

Aussi, nous proposons, dans une première étape, d'établir dans la région étudiée, un glossaire alphabétique à l'image de celui repris ci-dessous.

Le « a » de 1530 n'est plus celui de 1652.

	1530	1548	1574	1613	1616	1652	
A	u	a c	ā a a	A a a	b a b	a	A
B	6	6	6	b	b	6	B
C	c r	r	c c c c	c c c	c	c r	C
D	d	d s a	d	d	d	d	D
E	e e e e	e r	e c c c	c	c	e	E
F	f	f r	f f	f g f	f	f	F
G	g	s s g	g g g	g s	h g	6 f g	G
H	g	s s g	g g g	g s	h g	6 f g	H
I	i	i j	i g	i s	i	6 i f g	I
J	j	j	j	j	φ	j	J
L	l l l	l e	l l l j	l l l	l	l j l	L
M	m	~ ~	m m	M m u	u	u u	M
N	n	~ ~	n	n u	u	u z	N
O	v	v	o v	o	o	o	O
P	p	p	p	p	p	p	P
Q	q	v v v v	z g z	q p	q	q u	Q
R	r v	v v v v	r g z	r q v z	r v q	r z q u	R
S	s	r s m	s s a s	s a	s u	s u	S
T	t	t	t	t l	t l	t u	T
U	n	~ ~	u	u	u	u	U
V	v	v v v	v v	v u	v	v u	V
X	x	x	x	x	x	x	X
Y	y	y	y	y	y	y	Y
Z		z z z	z z z	z y	z	z	Z

Ce travail réalisé, nous sommes prêts pour une lecture de certains textes anciens, après avoir intégré, bien évidemment, un certain nombre d'acquis que nous aurons l'occasion d'étudier en cours d'année.



5.- Essai de Méthodologie

Comment deviner les mots difficiles à lire traduire ou interpréter.

Registre paroissial année 1642

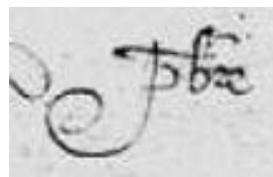
AD76 3E 00149 1642 – 1663 Ambrumesnil



<p>Registre des Baptesmes par Mr Guillemme Michel Pbre vicairé d'anbrumesnil Commençant Lan de nostre Seigneur Mil six cents quarante deux</p>	<p>Registre des Baptêmes par Mr Guillaume Michel prêtre vicairé d'Ambrumesnil Commençant l'an de notre Seigneur Mille six cent quarante deux</p>
---	---

Nous avons choisi à dessein, ce registre de 1642 (mi-17ème siècle), encore facile à lire pour en déjouer quelques pièges. Et les diverses formes de « e », « n », « t », « les r et v », les « f et les « s », les « v » et les « u », et d'autres signes intraduisibles

Mais que veut dire ce hiéroglyphe ?



Notre jeune paléontologue devra agir un peu comme Champollion pour trouver les clés du déchiffrement des hiéroglyphes à l'aide de la Pierre de Rosette. Mettre des textes côte à côte, comparer et noter les difficultés.

Aussi, pour cette recherche, faisons un détour par la Seine Maritime, avec les archives de la ville Gueures :

4E 392 1696-1700 Gueures

Les écrits, ci-dessous, se retrouvent dans tous les registres paroissiaux de France, à la dernière page de l'année concernée.

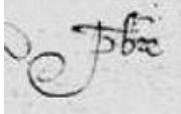
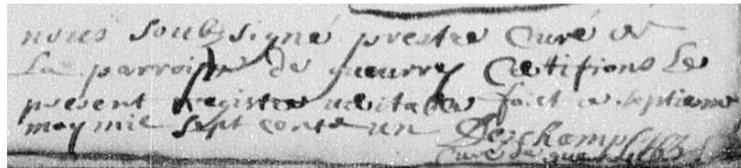
Ils attestent que le présent registre est conforme à celui déposé à un autre endroit.

Rappelons l'Ordonnance de St Germain d'avril 1667 appelé "code Louis", il prescrit la tenue des registres en double exemplaire et le dépôt du second au greffe du baillage ou de la sénéchaussée.

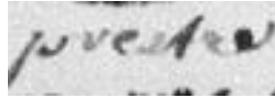
Je soussigné *Le Prestre* Curé de la paroisse de Gueures
Certifie et atteste que les copies
ou des transcriptions sont conformes à leur original
resté dans les archives de Notre Eglise fait le vingt
troisiesme de decembre mil six cent quatre vingt
cinq J. B. Ricard

Je soussigné *J. B. Ricard* Curé de Gueures
Certifie le present registre
vraitable fait le onzieme may
mil six cent quatre vingt dix huit
J. B. Ricard
C. de Gueures

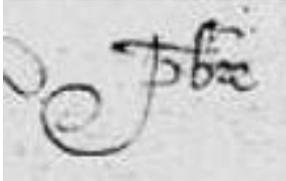
Je soussigné *Le Prestre* Curé de la paroisse de
Saint Pierre de Gueures Certifie
le present registre et conforme a
celuy qui est resté a l'eglise de
notre dite paroisse fait le vingt quatre
may mil sept cent J. B. Ricard
Curé de Gueures



au fil du temps deviendra

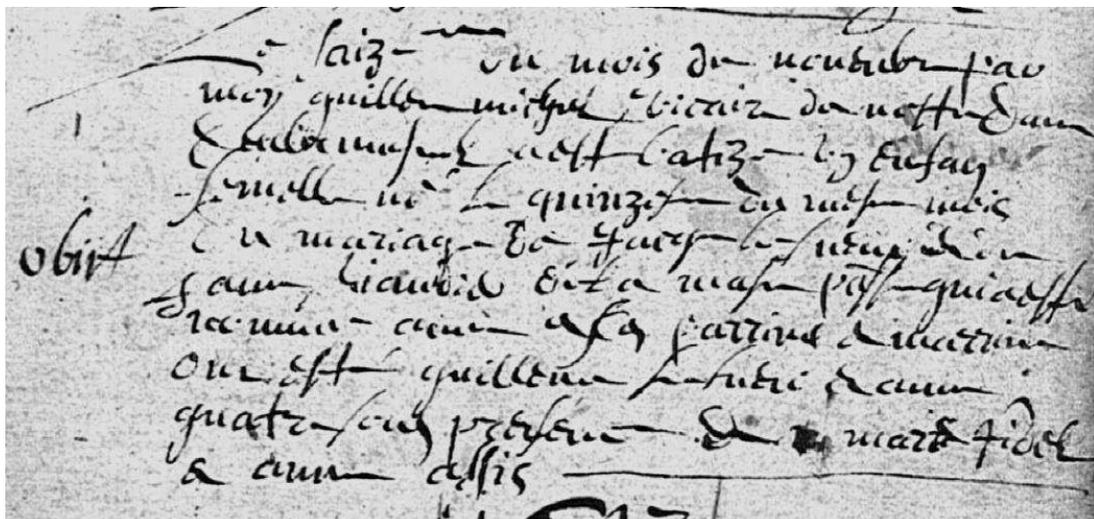


prêtre



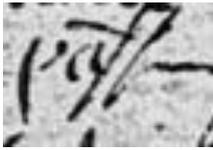
Le tilde au-dessus du mot, indique une contraction. Prêtre vient du latin :
Presbiter = P(res)b(it)re = Pbre.

À présent et à force de travail, avec le temps, nous possédons les codes de lecture pour visiter le 17^e siècle naissant et traduire des textes de 1642 comme celui-ci.



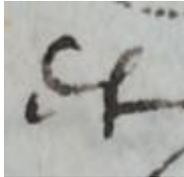
Le Saizieme du mois de novembre par moy guilleme michel vicaire de nostre Dame Danbrumesnil a esté baptizé un Enfan femelle né Le quinze du mesme mois Du mariage de Jacque Lesueur et de Janne Miaudit de la mesme **pass qui a esté nommé anne et ses parrins et marrine ont esté guilleme Lesueur et anne quatresous (en) présence de marie fidel et anne asfis.**

Le Seizième du mois de novembre par moi Guillaume Michel vicaire de Notre Dame D'Ambrumesnil a été baptisé un enfant femelle né Le quinziesme du même mois Du mariage de Jacque Lesueur et de Jeanne Maudit de la même paroisse qui a été nommée Anne et ses parrain et marraine ont été Guillaume Lesueur et Anne Quatresous (en) présence de Marie Fidel et Anne Asfis.



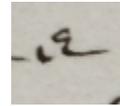
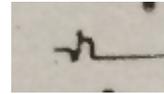
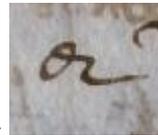
Le tilde au-dessus du mot, indique une contraction

Pass = paroisse

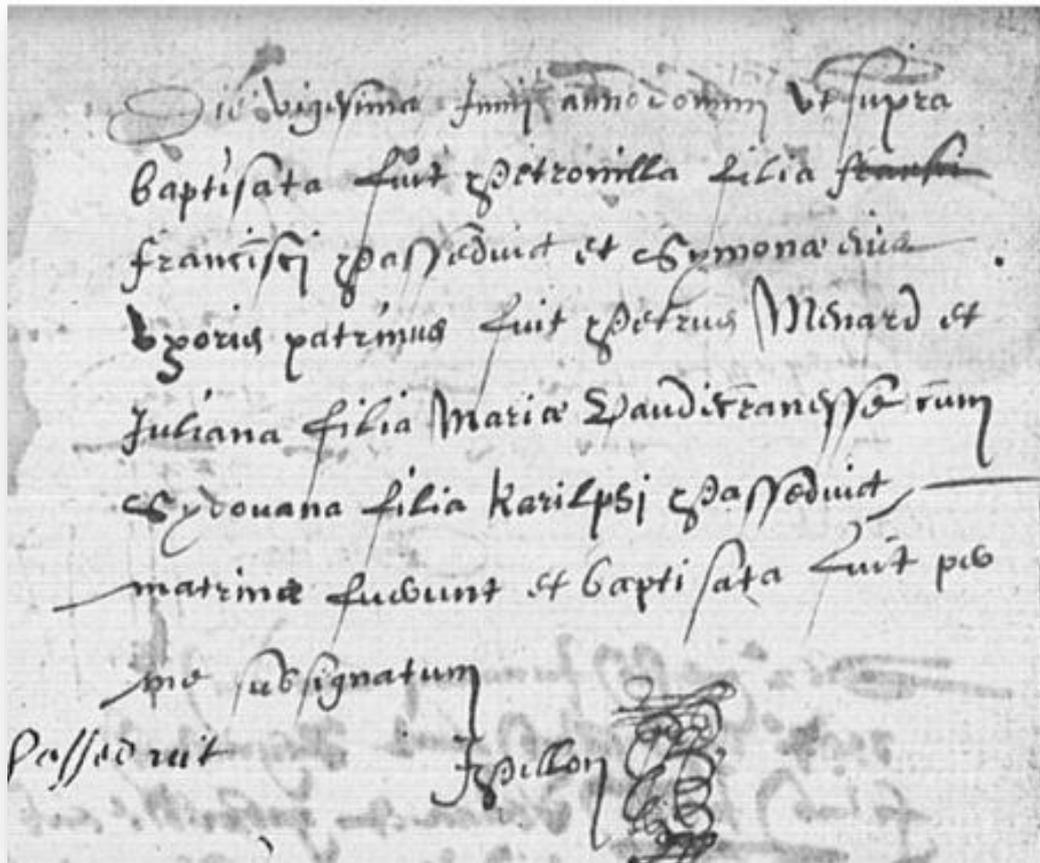


et

autres graphies de « et »



1^{ère} Partie (suite) Initiation à la Lecture des Actes Écrits en Latin dans les Registres Paroissiaux



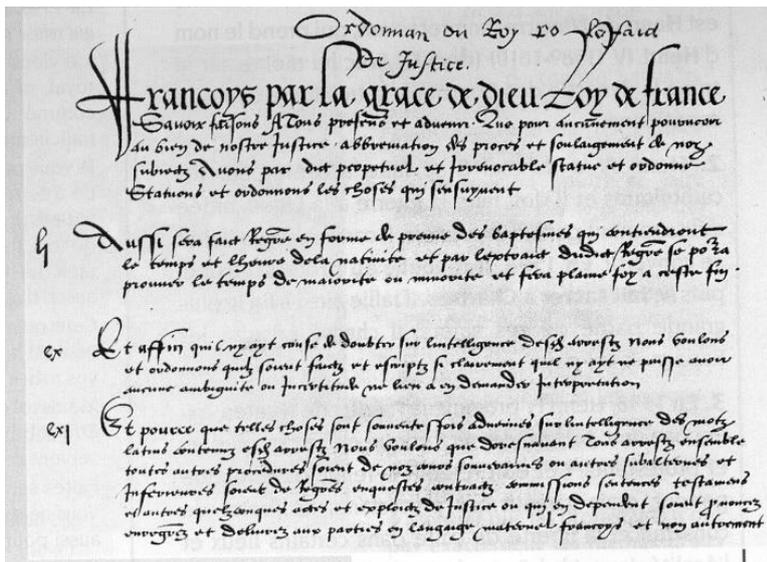
Archives en ligne de la Sarthe

Sainte-Cérotte 1590 1640

Avant-propos.

Un jeune généalogiste, dans sa quête des origines, parvenant au 16^{ème} et 17^{ème} siècle sera, sans doute, surpris de se trouver confronté à des textes rédigés en latin, alors que, jusqu'à présent, les actes rencontrés l'étaient en français.

Pour bien fixer, historiquement, ce questionnement, un rappel à la fameuse Ordonnance Royale dite de Villers – Cotterêts promulguée par le roi François 1^{er}, entre le 10 et le 20 août 1539, s'impose.



L'article 111 de cette Ordonnance précise :
Nous voulons dorénavant que tous arrêts, registres, enquêtes, contrats et autres actes soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

Et, pour ce qui intéresse plus particulièrement les généalogistes :

L'article 50 ordonne à l'église de tenir des registres de **sépultures**.

L'article 51 concernant les prêtres « Aussi sera fait registres, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudict registre, se pourra prouver le temps de majorité, et sera pleine foy à ceste fin ».

Il faut voir là l'origine de notre Acte Civil - son acte fondateur.

Pourquoi cette ordonnance ?

Pour faire court, jusqu'alors, dans le royaume de France, les actes civils, administratifs et notariés étaient écrits indifféremment en latin ou patois locaux et même, parfois, un mixte des deux ; d'où des incompréhensions, interprétations et litiges entre provinces aux parlers différents.

François 1^{er}, voulant mettre de l'ordre dans son royaume, imposa la langue d'oïl parlée, principalement, en Ile-de-France et Touraine, et, dans son ordonnance, édicta un certain nombre de mesures concernant la police, la justice, la population ... applicables à l'ensemble du royaume, dont la langue.

Mais, nous sommes en France, et nous en connaissons les lenteurs ! Entre la décision royale prise en 1539 et son application, le délai d'exécution fut plus ou moins long selon les régions, villes et villages sans oublier la nature humaine des scribes.

Témoin, l'acte de baptême présent sur la page de garde, établi à Sainte Cérotte, dans la Sarthe, écrit en latin, date du 17^{ème} siècle, alors que dans le village voisin de Vancé, distant de 4 km, les registres paroissiaux sont rédigés en Français depuis plusieurs décennies.

16^{ème} – 17^{ème} siècle, une période au cours de laquelle notre jeune chercheur-généalogiste va devoir godiller entre latin et français.

Et, comme nous ne sommes pas tous des latinistes confirmés, loin s'en faut, il nous faut faire avec !

Il ne s'agit pas, ici, d'instruire un cours général de latin, mais, plus humblement, d'inciter nos amis à poursuivre leurs investigations de bonne manière, avec succès ... et pourquoi pas, s'ils y découvrent un intérêt d'aller plus avant dans leurs études et motivations.

La question est : Comment s'y prendre pour décrypter les textes latins ?

Ce qui induit une méthodologie.

Savoir extraire l'essentiel – *la substantifique moelle* – pour alimenter son arbre.

La méthodologie préconisée :

En nous calquant, plus ou moins, sur celle utilisée par Champollion pour retranscrire les hiéroglyphes en français en passant par le grec.

Nous substituerons, donc, les mots français aux mots latins en vue de créer un glossaire.

Dans le cadre de cette étude, nous suivrons le cadre, ci-après, développé dans la table des matières.



6.- Introduction

Concernant cette initiation latine, nous avons relevé volontairement dans les Registres Paroissiaux (**B, M, S**) : **B**aptêmes, **M**ariages, **S**épultures, des actes français et latins aisément assimilables par un débutant.

Lorsque les textes deviendront plus conséquents, s'ajouteront des difficultés liées aux déclinaisons, mais, la pratique et l'expérience permettront de déjouer bien des pièges.

Et, pour les puristes de la langue latine, ne jamais oublier que les prêtres écrivaient un latin de leur époque, avec ses impuretés : ils n'étaient pas formés à l'école de Cicéron !

Sachons rester modestes ! Selon la méthodologie prescrite, la substitution des mots français aux mots latins autorisera une suffisante compréhension du texte.

Que remarquons-nous dans les B, M, S ?

En premier lieu, nous constatons, quelle que soit l'époque, et d'une manière générale, que les actes dans les Registres Paroissiaux : **B**aptêmes, **M**ariages, **S**épultures, qu'ils soient rédigés en français ou latin sont bâtis selon un schéma analogue ... que l'on retrouve encore de nos jours dans nos actes d'état civil.

Tous commencent par une date, idem pour les actes notariés et autres documents d'où la nécessité de bien connaître les chiffres et nombres latins (renseignements que nous avons mis dans les annexes).

En ce qui concerne les actes de baptême, nous aurons toujours une date et, suivront les indications de baptême, fils ou fille, père, mère, épouse, parrain, marraine, avec évidemment les prénoms et noms correspondants.

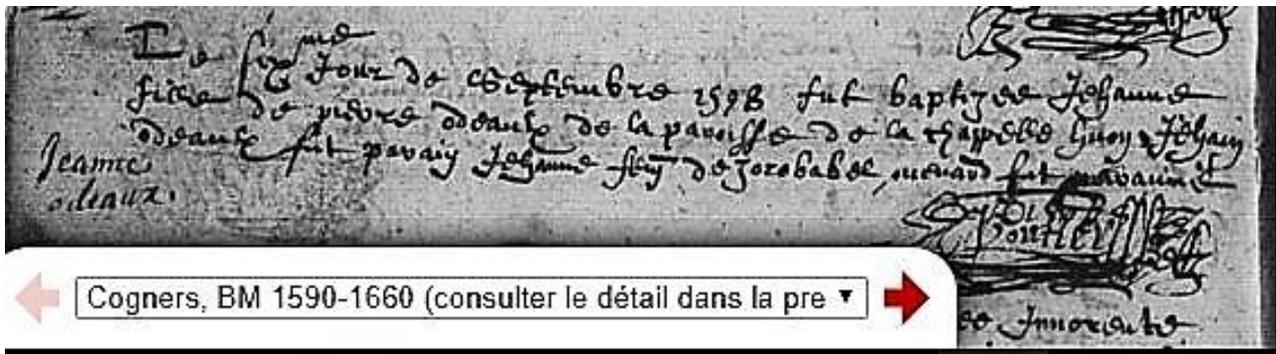
Pour les mariages, la tendance sera la même, en y incluant les témoins.

Les actes de sépultures seront, malheureusement, souvent lapidaires.



7.- Les actes de baptême

7.1.- Les actes de baptême en français



Le sixième jour de septembre 1598 fut baptisé Jehanne
Fille de Pierre Odeaux de la paroisse de La Chapelle Huon, Jehan
Odeaux fut parrain, Jehanne fem(me) de Zorobabel Ménard fut marraine.

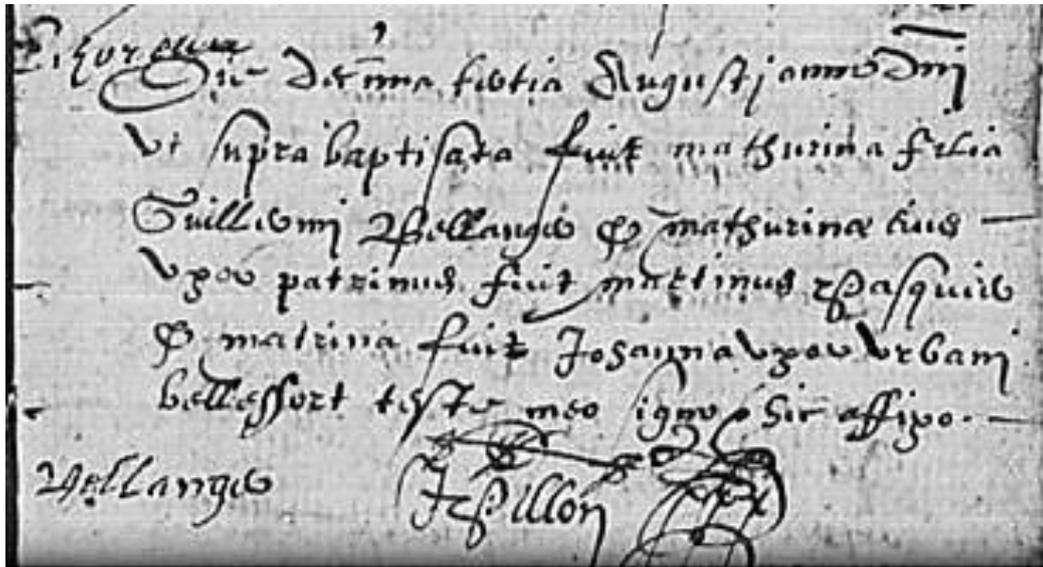


Le premier jour de février an 1621 fut
Baptisé Marin fils de Guille(m)m(e) Despins, Nicolas Méry fut
Parrain, Jehanne fem(me) de Pierre Huet fut marraine.

Nous avons, avec ces deux exemples, la construction structurale d'un acte de naissance.

7.2.- Les actes de baptême en latin

7.2.1.- Exemple 1



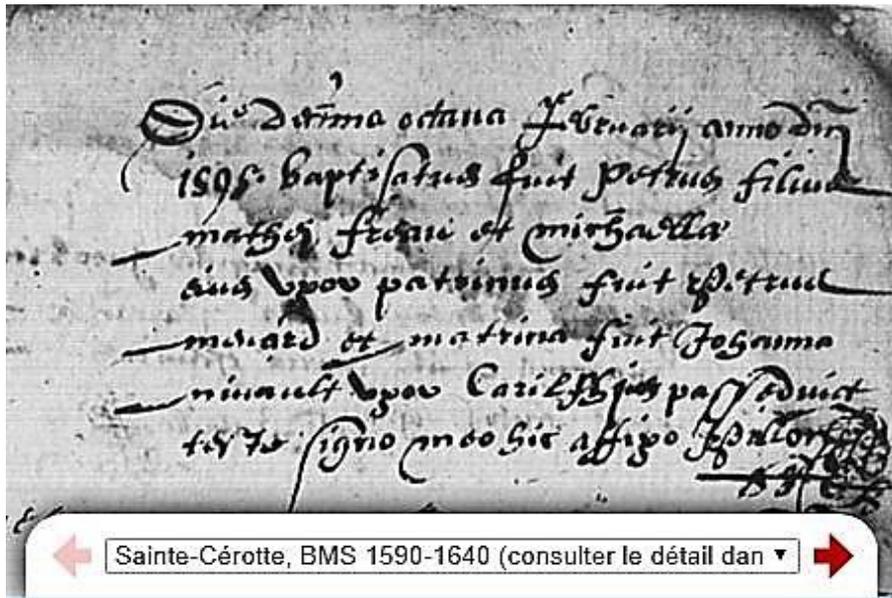
Sainte-Cérotte, BMS 1590-1640 (consulter le détail dans 

Die de(ce)ma setia Augusti anno d(omi)ni
 ut supra baptisata fuit mathurina filia
 Guillermi Bellange et mathurina eius
 uxor patrinus fuit martinus pasquier
 et matrina fuit Johanna uxor Urbani
 Bellessort este meo signo sic affixo
 Jehan Pillon

Aujourd'hui 17 août de l'an de notre
 Seigneur
 (date) ci-dessus baptisée fut Mathurine fille
 De Guillaume Bellange et Mathurine son
 Epouse, le parrain fut Martin Pasquier
 Et la marraine fut Johanne femme de Urbain
 Bellessort, selon ma signature (qui) ainsi
 l'atteste.

Outre les dates, nous avons, ici, surligné des mots qui se retrouveront sur tous les autres actes. Comme celui qui suit.

7.2.2.- Exemple 2

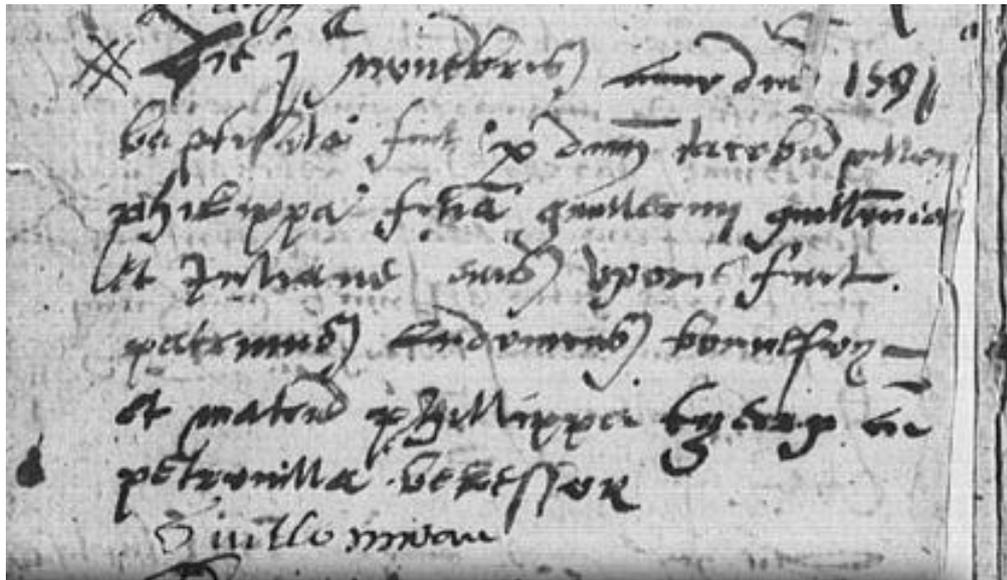


<p>Die dec(e)ma octana februaryi anno d(omi)ni 1595 baptisatus fuit petrus filius math(urin)i fromi et michaella eius uxor patrinus fuit Petrus menard et matrina fuit Johanna nivault uxor Carilphus passeduit teste signo meo hic affixo</p> <p style="text-align: right;">Jehan Pillon</p>	<p>Aujourd'hui 18 février de l'an de notre Seigneur 1595, baptisé fut Pierre fils de Mathurin Fromi et Michelle son épouse, le parrain fut Pierre Ménard et la marraine fut Johanne Nivault épouse de Calais Passeduit. selon ma signature (qui) ainsi l'atteste.</p>
---	--

Nous sommes en mesure de nous constituer, ainsi, un petit glossaire propre à notre usage.

- Aujourd'hui ; ce jour > Die et les mois februaryi, augusti ...
- an ; année > Anno
- du Seigneur > Domini - que nous pouvons aussi traduire par Monsieur ou Monseigneur selon la personne à laquelle nous nous adressons.
- baptisatus, baptisata > baptisé(e)
- filius, filia > fils, fille
- uxor > femme, épouse
- patrinus, matrina > parrain, marraine.

7.2.3.- Maintenant, nous sommes capables d'aller plus loin dans la compréhension des textes.



■ Sainte-Cérotte, BMS 1590-1640 (consulter le détail dan 

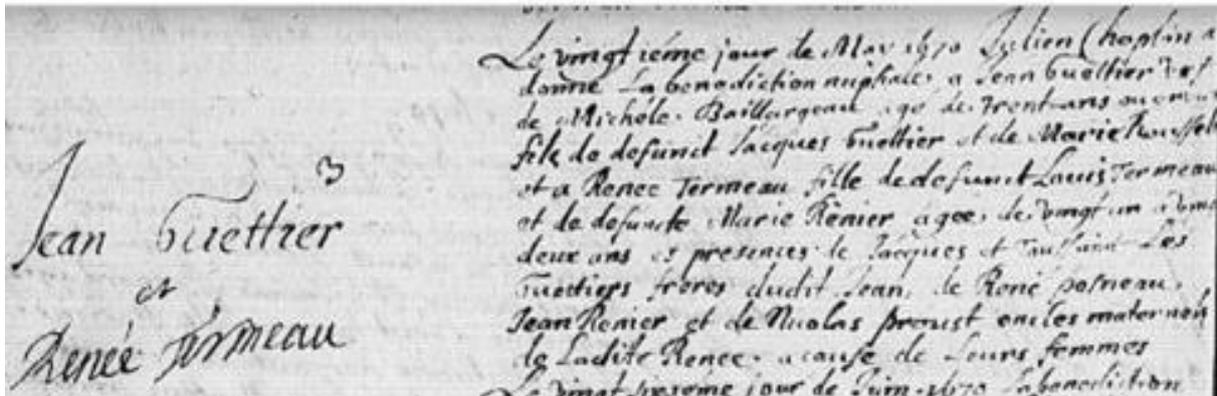
<p>Die 7 novemberi anno d(omi)ni 1591 baptisata fuit per d(omi)ni Jacobus pillon philippa filia guillermy gwestrier et Johana eius uxor fuit patrinus ludovicus bonnefon et matrina philippa tyery et petronilla beressor.</p>	<p>Le 7 novembre de l'an de notre Seigneur 1591 baptisée fut par Monseigneur Jacob Pillon Philippa fille de Guillaume Gwestrier Et Jehanne son épouse, fut Parrain Louis Bonnefon Et marraine Philippa Thierry et Pétronilla Beressor</p>
--	---



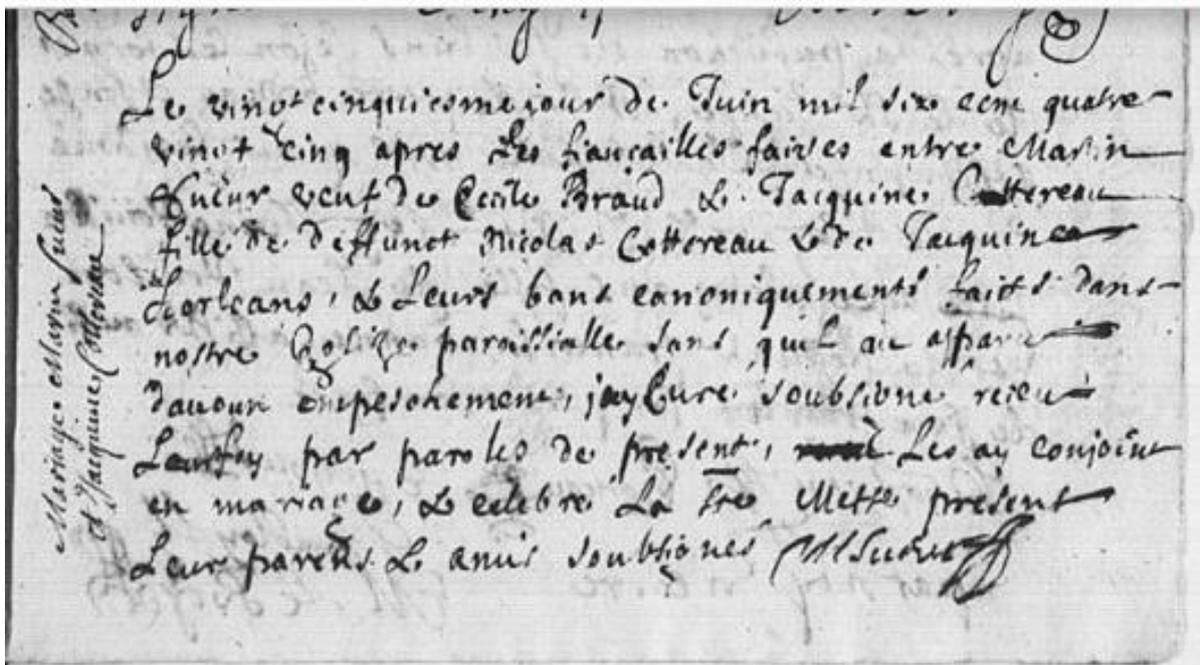
8.- Les actes de mariage – en français.

8.1.- Les actes de mariage en français

Sarthe Vancé 1628-1694



Sarthe St Gervais de Vic 1680-1699

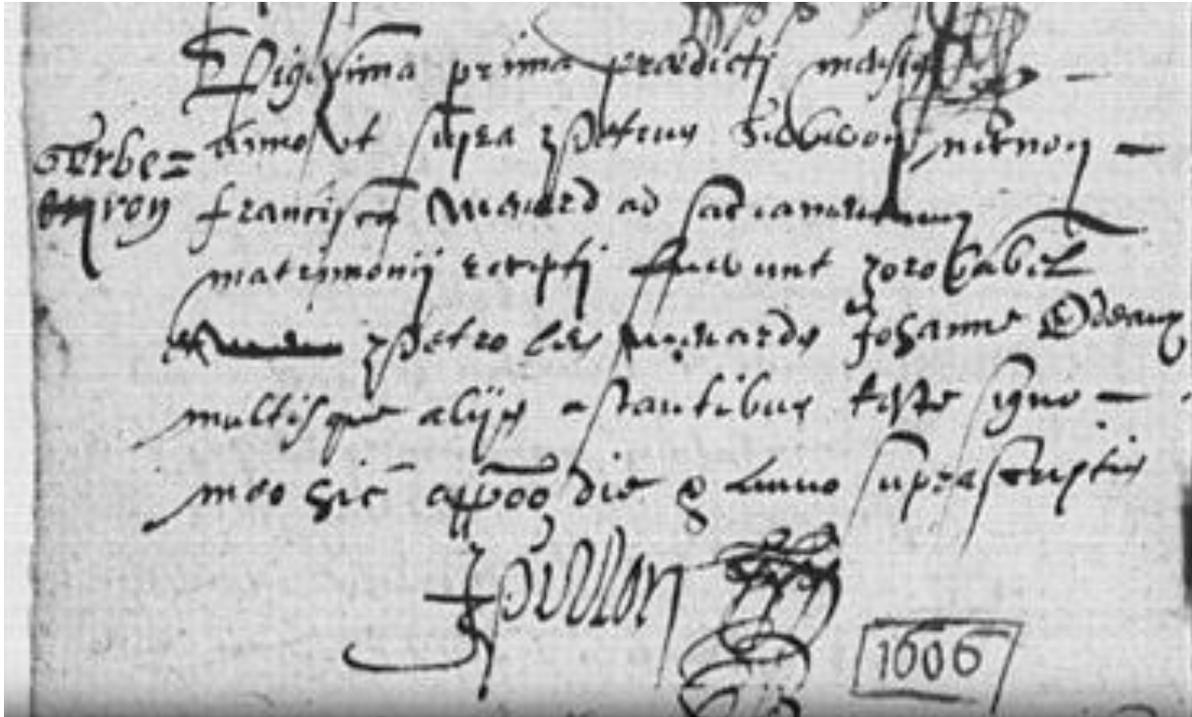


Nous savons traduire ces documents. Des mots nouveaux apparaissent comme le sacrement de mariage, par exemple.

Nous procéderons de même par substitution de mots.

8.2.- Les actes de mariage en latin

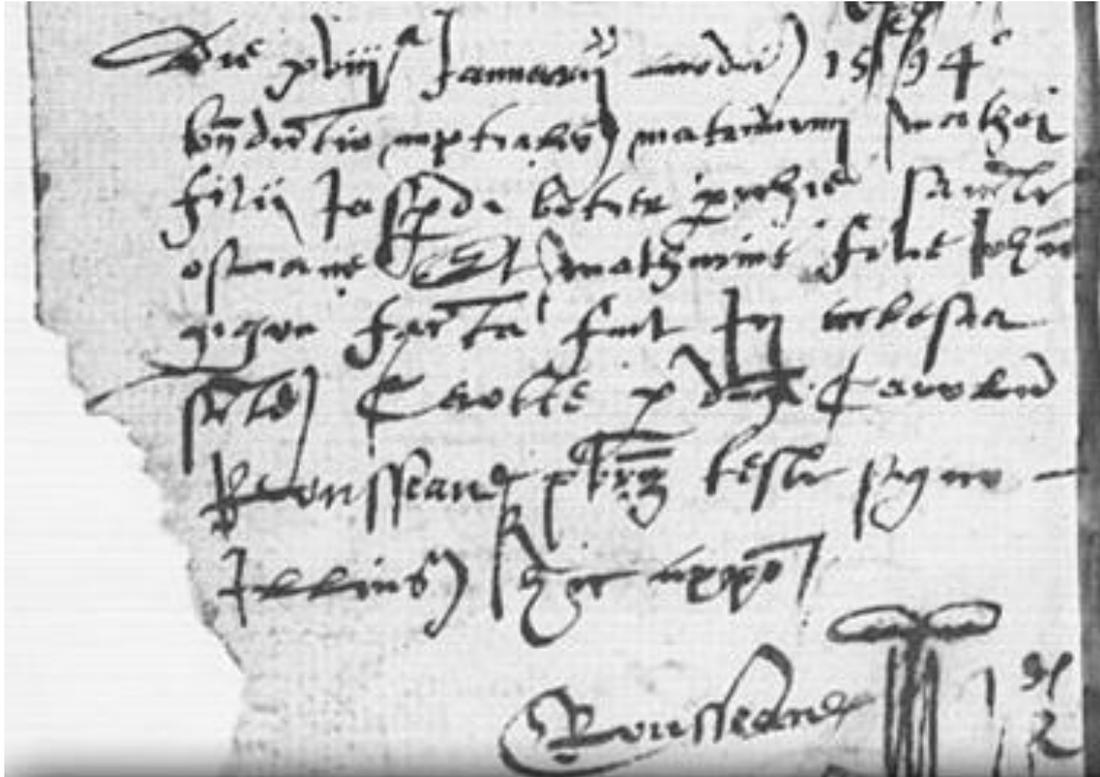
8.2.1.- Exemple 1 - Acte « 1605, mariage de Pierre Gerberon et Françoise Menard »



« Vigesima prima praedicti mensis ...
anno ut supra petrus gerberon *nernon*
francisca Menard ad sacramentum
matrimonii recepti fuerunt Zorobabel
[-] Petro ... menardes Johanna Odeaux
multisque aliis astantibus teste signe
meo hic *appoo* die et anno suprascriptis »
appoo est une abréviation

Le 21 du présent mois et de
l'année ci-dessus, Pierre Gerberon et
Françoise Menard au sacrement
du mariage furent reçus, Zorobabel
[-], Pierre ... Menard, Jeanne Odeaux
et beaucoup d'autres témoins. Selon ma
signature, le jour et an mentionnés ci-dessus ».

8.2.2.- Exemple 2 - Acte « mariage du 18 janvier 1594 »



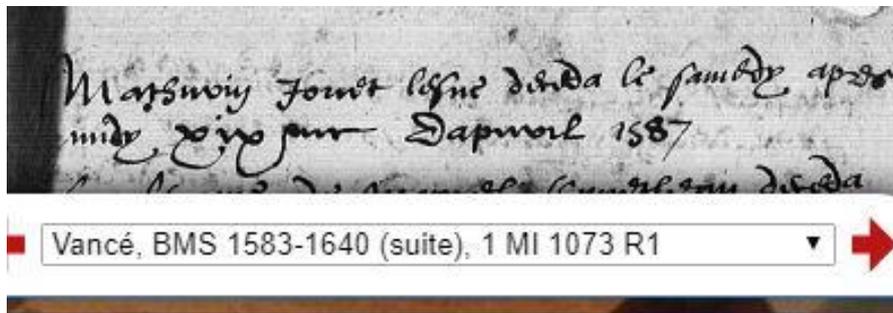
« Die xviii° januarii anno d[omi]ni 1594
 conductis nuptialis matrimonium Mathei
 filii Jasp[ar]di betier p[ar]ochie sancti
 osmane et mathurina filia johanne
 gigre facta fuit in esclesia
 sancte Cerotte per dom[ini] Carolus
 Rousseaux p[re]s[b]ite[r] teste signo
 illius hic appo.
 Rousseaux »

« Le 18 janvier de l'an de notre seigneur 1594
 se sont mariés Mathieu,
 fils de Gaspard Betier de la paroisse sainte
 Osmane et Mathurine, fille de Jean
 Gigre, ce qui fut fait en cette église
 de Sainte Cérotte par dom (Monsieur) Charles
 Rousseaux, prêtre, les témoins ont signé ... »

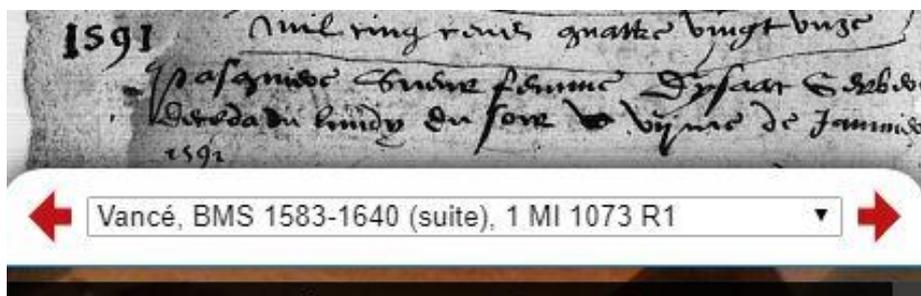


9.- Les actes de sépulture

9.1.- Les actes de sépulture en français

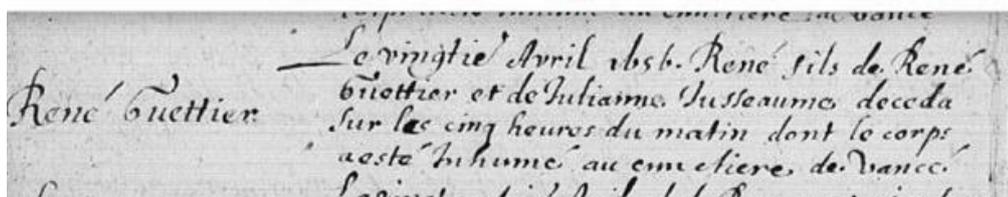


Mathurin Jouet l'Ainé décéda le samedi après
Midi 19^{ème} jour d'avril 1587



Pasquière André femme d'Isaac Gerberon
Décéda le lundi du jour ce 7^{ème} de janvier 1591.
(*Pasquière André femme d'Isaac Gerberon décéda le lundi 7 janvier 1591*)

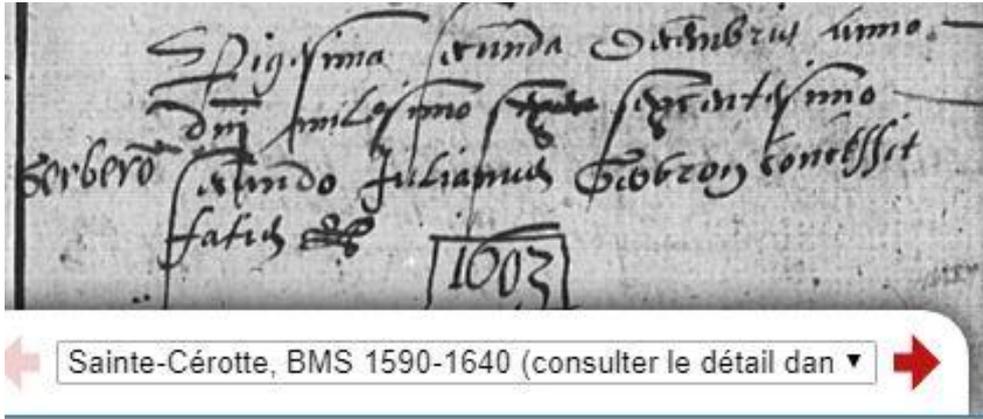
Sarthe Vancé 1628-1694



Le vingtième d'Avril 1656 René fils de René
Guettier et de Julianne Jusseaume décéda
Sur les cinq heures du matin dont le corps
A esté Inhumé au cimetière de Vancé.

On mesure ici l'évolution de l'écriture entre 1587 et 1656.

9.2.- Les actes de sépulture en latin - Acte « 1602 » :



← Sainte-Cérotte, BMS 1590-1640 (consulter le détail dans) →

Vigesima secunda decembris anno
d[omi]ni millesimo sexcentesimo
secundo Julianus Gerberon concessit
fatis.

« Le 22 décembre de l'an
de notre seigneur 1602,
Julien Gerberon décéda.

Nota : « concessit fati » (décéda)

Avoir à sa disposition un glossaire, même restreint, des termes rencontrés, les plus usités est utile.



10.- Glossaire

Selon le niveau des recherches, il existe des glossaires plus conséquents que l'on peut retrouver sur des sites comme Généawiki.

Acte de baptême
<p>baptisatus (baptisata) est : a été baptisé(e) baptisma, atis, baptismus : baptême, a été baptisé(e) compater, compatris : parrain</p>

Acte de mariage
<p>bannum, i : proclamation des bans celebravit nuptias : a célébré le mariage conigum : les époux conjugatus, conjugum - conjugata, ae : époux - épouse coram testibus : devant témoins testis testes : témoins duxit uxorem : a pris pour épouse, a épousé maritus : mari coram : en face de, en présence de</p>

Acte de sépulture
<p>acquiesco, acquiescere, acquievi, acquietum : décédé, décéder aetatis suae 78, 78 annos natus : âgé de 78 ans cecidit : est décédé defunctus (defuncta) : défunt(e) dud - dumviveret : de son vivant e vivis excessit : est décédé functus est, defunctus est : est décédé</p>

Parenté	
<p>conjugum (conigum) : les époux (au pluriel) conjux : l'époux ou l'épouse filia : fille filius : fils puella : fille puer : garçon</p>	<p>mater : mère pater : père parentes : parents soror : soeur frater : frère</p>

Divers
<p>heri : hier hodie : aujourd'hui parochia (paroecia) : paroisse</p>



11.- Notes complémentaires

Cas de 2 prénoms qui se suivent. Les gens n'ont qu'un seul prénom à cette époque.

Si deux prénoms se suivent, le 2^o est normalement au génitif :

- Exemple Petrus Mathurinii = Pierre fils de Mathurin (Petrus est nominatif, Mathurinii est génitif).

Le prénom est latinisé, alors que le nom est du langage courant.

- Exemple : Julianus Gerbron = Julian Gerbron
- Carilifus Passeduit = Calais Passeduit (prénom d'un saint du pays).

Les faux-amis : faire attention, également, à la traduction de certains prénoms :

- Exemple : Stephanus = Etienne

Les expressions que l'on retrouve souvent sur les actes :

- Este meo signo sic affixo = selon ma signature (qui) ainsi l'atteste
- obīt : "il est mort" (d'où le terme "obituaire")



12.- Conclusion

Bien avant 1539, dans l'Occident chrétien, les prêtres, sous l'impulsion des évêques, tenaient, déjà, des registres de baptêmes tous écrits en latin – une façon, sans doute, de reconnaître les siens !

Les chanceux peuvent, donc, remonter plus avant, dans les siècles précédents, si les archives ont résisté au temps.

Pour mémoire, même si le latin a commencé à périr dans les actes officiels en France à partir de 1539, le latin, langue d'église, perdurera dans la messe jusqu'à la fin du 20^e siècle.

Il faut, aussi, rappeler que le latin fut en Europe la langue internationale - diplomatique, universitaire, marchande, etc. - jusque dans les années 1700. Une chance appréciable pour ceux qui entreprennent des recherches hors de notre hexagone.

